



60 شارع عمر بن الخطاب
طنجة، المغرب
60, avenue Omar Ibn Al Khattab
Tanger - Maroc
T. + 212 (0) 539 343 652
kafaatliljamia@britishcouncil.org
www.britishcouncil.ma

GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX KafaAT

LILJAMIA

Table ronde

Systeme d'information sur le marche du travail

Secrétariat d'Etat Chargé de la Formation Professionnelle *Rabat, Jeudi 07 Mars 2019*

Note de cadrage

Contexte de la Table Ronde

Il est communément admis que les politiques de décentralisation et de déconcentration des structures facilitent le rapprochement entre les acteurs intervenants sur un territoire et, partant, rendent plus dynamique leur action collective pour l'élaboration d'une stratégie territoriale visant le contrôle et la maîtrise du niveau d'adéquation formation-emploi. Il est également constaté qu'au niveau de chaque territoire, les acteurs produisent et consomment des données concernant le marché du travail et de la formation professionnelle pour leurs besoins respectifs de fonctionnement. Toutefois, les données produites, recueillies et diffusées sont utilisées de manière fragmentaire. Chaque acteur institutionnel en fait usage selon ses propres activités. De toutes les manières comme cela est constaté, les acteurs institutionnels régionaux, bien que pour une partie d'eux ne fait pas de l'intervention dans les domaines de la formation et de l'emploi leurs missions premières, il n'en demeure pas moins, qu'ils prennent en considération les effets de leurs résultats sur une bonne partie du fonctionnement de leurs institutions.

Il découle de ce qui précède que les autorités publiques en région doivent faire face à la difficulté de produire un schéma prévisionnel de l'emploi et de la formation. Or, le premier problème à soulever sur cette voie c'est l'absence de pratiques significatives de coordination dans le champ de la formation-emploi. En réalité, une grande difficulté à produire des schémas prévisionnels régionaux est constatée jusqu'à ce jour, du fait de l'absence de pratiques de partenariat dans ce sens. Il est certain que des activités de coordination existent entre les acteurs institutionnels régionaux, mais elles n'arrivent pas au point de la mise en œuvre d'un partenariat véritable, condition, sin qua-non, pour mettre en œuvre une action collective visant le développement de politiques publiques régionales dans le domaine de la formation-emploi.

On ne saurait aborder le lien formation-emploi sans pour autant préciser les relations qui se développent entre ces deux notions, c'est-à-dire essentiellement :

- ✓ les modes d'insertion professionnelle en fonction des formations suivies (niveaux et spécialités) ;
- ✓ les niveaux et les spécialités de formation détenues par les individus selon les métiers exercés ;
- ✓ l'influence de l'appareil de formation et du niveau de formation des individus sur l'appareil productif et la structure des emplois et, réciproquement, la façon dont le système d'emploi agit sur l'appareil de formation.

Au regard de ces aspects cruciaux pour assurer et maintenir une croissance économique et social au niveau des régions, une politique publique visant le développement des compétences dans son territoire ne peut faire l'économie de créer le contexte idoine qui favoriserait l'implication des acteurs institutionnels locaux dans cette stratégie. Cette réalité est d'autant plus importante quand on constate le changement introduit par la constitution de 2011 en termes de relations entre les institutions politiques au niveau central et au niveau de la Région en changeant fondamentalement la nature et les missions du Conseil régional.

La Région, au regard de la Loi 111-14, voit son champ d'intervention s'élargir et les termes des attributions et des modalités de fonctionnement des Conseils régionaux clarifiés et plus explicites. La région est, dorénavant, chargée, de façon générale, des missions « de promotion du développement intégré et durable », notamment par « l'amélioration des capacités de gestion des ressources humaines et leur formation » (cf. Articles 80 et 82 de la Loi 111-14).

A souligner, enfin, que la collecte de données à propos de la formation et de l'emploi dans une région ne peut être considérée comme une fin en soi, bien qu'elle soit considérée comme un moyen incontournable pour le renseignement sur le niveau d'adéquation des deux pratiques. Une méthode d'évaluation et des outils et mécanismes de collecte de données, de leur traitement et de leur diffusion doivent être de mise dans le cadre d'un dispositif de gestion pour que les décideurs puissent en prendre compte dans l'développement des politiques publiques et que les utilisateurs puissent en profiter à bon escient¹.

Le présent atelier s'inscrit dans cette initiative en préparant les acteurs institutionnels membres des GTR à participer à s'approprier les outils pour l'analyse du phénomène adéquation formation-emploi et pour concevoir et mettre en œuvre les mécanismes d'échange et d'utilisation des informations qui leur sont pertinentes pour réaliser cette noble mission.

Objectifs du programme Kafaat liljamia

Objectif général

Tenant compte des changements indiqués ci-dessous et en phase avec les orientations développées par la Stratégie de la Formation Professionnelle 2021, le programme Kafaat Liljamia (*Vers un système de formation professionnelle marocain de qualité, inclusif et axé sur le marché du travail*, a été initié en Août 2017 par le British Council et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID)) en coordination avec le Secrétariat d'Etat à la Formation Professionnelle vise à renforcer le modèle de gouvernance et d'offre de formation professionnelle au niveau régional en vue d'en garantir la qualité, l'adéquation aux besoins du marché du travail et d'assurer l'inclusion de tous.

Objectifs spécifiques et résultats attendus:

Objectif Spécifique 1:

Vers une coordination efficiente entre les parties prenantes en vue de renforcer le système régional de planification, d'offre et d'évaluation de la formation professionnelle :

¹ « Au niveau régional, la coopération entre acteurs repose sur trois catégories de mécanismes : des instances de concertation, des instruments de programmation et des outils de contractualisation. Seule cette troisième catégorie est source de véritable valeur ajoutée ». (Denis prier, Revue française d'Administration Publique. 2002/4 (no104), pages 553 à 562).

Résultat 1: Création d'un partenariat régional durable dans les deux régions qui engage les acteurs publics et privés pour orienter la planification, l'exécution et le suivi du système régional de la formation professionnelle.

Résultat 2: Renforcement des capacités des membres des Groupes de Travail Régionaux pour la formation professionnelle pour mener à bien leur mission dans les deux régions pilotes.

Résultat 3: Des leçons sont tirées pour les autres régions et des recommandations législatives et/ou institutionnelles sont disséminées au niveau national pour améliorer la gestion de la Formation Professionnelle à l'échelle régionale

Objectif Spécifique 2:

Amélioration de l'accès des groupes vulnérables à une formation professionnelle de qualité adaptée aux besoins du marché du travail.

Résultat 4: Pilotage d'un minimum de 6 nouvelles approches à travers l'octroi de subventions afin d'améliorer l'accès des groupes vulnérables à une formation de qualité et adaptée aux besoins du marché du travail.

Contexte du présent atelier

Notre action s'inscrit dans le cadre de l'objectif spécifique 1. Elle vise à doter les GTR de moyens et outils de réalisation de leurs activités de planification et de suivi de la relation adéquation formation-emploi dans les deux régions.

Le présent atelier est programmé à la suite du travail de diagnostic des outils de collecte de données utilisés par les acteurs institutionnels dans les deux régions et aux constats opérés relativement aux modalités de production, d'utilisation, de manipulation...des données sur l'emploi et la formation et à la disponibilité d'informations par rapport aux indicateurs exigés pour la production de bilans sur l'adéquation formation-emploi.

Objectif de l'atelier

Organiser un atelier de travail avec les partenaires des deux régions afin de définir le type d'information et d'analyses nécessaires à la planification, au suivi et à l'évaluation de la FP et de définir les outils et de mécanismes qui pourraient servir à fournir cette analyse.

Il est attendu donc que les résultats de cette table constituent un tournant majeur dans l'organisation de l'action collective au niveau régional dans le but de définir et consolider les mécanismes de concertation entre les acteurs pour mieux baliser le champ de travail visant l'adéquation formation-emploi dans les deux régions.

Il s'agira, d'autre part, dans le cadre des travaux à réaliser par les membres des deux GTR dans les ateliers à organiser en marge de la table ronde de valider :

- La feuille de route pour la mise en œuvre des mécanismes de collecte de données et de diffusion des informations relatives au marché du travail dans les deux régions

- Les outils de travail à mettre en place pour l'animation du système d'information sur le marché du travail dans les deux régions.

Date et lieu de l'atelier

L'atelier se tiendra le 7 mars 2019, à partir de 10h, à Rabat dans les locaux du Secrétariat d'Etat de la Formation Professionnelle.

Programme de l'atelier

10 :00 : Accueil et enregistrement des participants au séminaire

10 :15 : Allocutions d'ouverture et présentation des Objectifs du l'atelier : Veran Stephan-
Team Leader Kafaat Liljamia

10 :30 : présentation et validation des indicateurs LMI selon le processus de Turin
Animateur Mr Essafi Abdelouahab

12 :30 : Pause déjeuné

13 :30 : focus groupe réserver aux membres de les deux GTRs

FG 1 : les mécanismes de la collecte de données
Modérateur : coordinateur GTR FP TTA
Rapporteur : DRFP O

FG 2 : feuille de la route de l'instance LMI
Modérateur : Coordinateur de GTR FP O
Rapporteur : DRFP TTA

16h30 : Restitution de travail de groupe

17h00 : clôtüre de la table ronde

Participants :

- Les membres de les deux GTR + représentants des directions régionales HCP TTA et Oriental ;
- Assistance Technique de l'Union Européenne au niveau de SECFP ;
- Représentant du SECFP ;
- Représentant de services centraux (ANAPEC, OFPPT, HCP, CGEM, Association des régions)

